

# Correspondance de F.-C. de la Harpe avec d'Alberti

Autor(en): **Harpe, F.-C. de la**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **22 (1914)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCE DE F.-C. DE LA HARPE  
AVEC D'ALBERTI

(Suite de la lettre du 1<sup>er</sup> février 1835.)

---

La Diète eut au moins le bon sens de profiter de l'arrivée en Savoye du roi de Sardaigne, pour l'envoyer complimenter et lui donner des explications verbales sur ce qui s'étoit passé<sup>1</sup>; démarche convenable et juste, qui fut appelée *servilisme* par les hommes dépourvus de connoissance, de sagesse et d'éducation, qui, à la honte de notre Patrie, y occupent des situations éminentes.

Malheureusement une portion de la diplomatie se tint pour offensée par les gouvernemens bernois et leurs amis; elle quitta Berne, comptant que son éloignement produirait de l'effet, et il est probable qu'elle travailla à empêcher le *Vorort* de siéger dans cette ville. Il y avait donc tension des 2 parts, et il ne manquoit plus qu'une occasion pour présenter de nouvelles notes. La réunion d'ouvriers allemands, qui se permirent quelques excès dans un cabaret près de Berne<sup>2</sup>, la fournit à Mr. de Bombelles. Le style de sa note n'étoit pas conciliant. Au lieu de donner avec calme, franchise et laconisme des explications tranquillissantes, le Gouvernement de Berne s'emporta et oublia que les agents diplomatiques étant aussi accrédités auprès des Gouvernemens cantonaux, il devait répondre, et déclara imprudemment ne vouloir plus correspondre avec l'agent autrichien, que par l'entremise du *Vorort*. Sa colère l'empêcha alors de tirer parti

<sup>1</sup> Mission de de la Harpe et Rigaud à Chambéry, juin 1834.

<sup>2</sup> Incident du Steinhölzli, 27 juin 1834.

de l'œuvre de cet agent. En effet, si après lui avoir donné des explications, sans se plaindre de son langage, il avait adressé au Vorort une lettre, dans laquelle il auroit dit s'être abstenu de toute plainte par amour pour la paix, et l'aurait prié de transmettre sa lettre à l'agent helvétique à Vienne, avec prière de la mettre confidentiellement sous les yeux du Chef du Ministère, nul doute que celui-ci n'eût approuvé cette conduite et que l'agent autrichien n'eût reçu un avertissement. De cette manière, tout eût été terminé, *dans la supposition au moins qu'il n'y ait pas un projet arrêté pour désorganiser la Suisse par des voies diplomatiques, supposition que la fameuse lettre de Talleyrand au Ministre des relations étrangères français, ne repousserait pas.*

Les motions extravagantes de Kasthofer, quoique repoussées, et son admission dans le Comité du Vorort, n'étaient pas propres à réconcilier la diplomatie, qui regrettait peut-être de se voir obligée à renoncer au séjour de Berne. L'humeur paraît, à son tour, l'avoir gagnée, en voyant Berne en possession du pouvoir central, et comme il arrive en pareil cas, elle a fait une fausse démarche, en n'attendant pas que le nouveau Vorort eût commis quelque *acte* qui pût lui servir de base.

Cet envoi de notes adressées *sans motifs* par des Gouvernemens représentant 110 millions d'hommes, avec menaces, à une petite République de 2 millions d'hommes, est un événement digne de remarque. Le Vorort a heureusement repris le bon sens, et sa réponse aux notes, à laquelle les sots reprochent de ne rien dire, a précisément les caractères que devait porter un pareil document. Quelle imprudence n'y aurait-il pas eu à discuter en détail toutes ces Notes ? M<sup>rs</sup> *Kasthofer, Cas. Pfyffer* et C<sup>ie</sup> nous auraient fait de la belle besogne ! J'ai donc, pour ma part, confiance dans le Vorort de Berne.

La marche des affaires françaises n'est pas celle que pouvaient désirer les gens de bien. *Nous ne pouvons, en Suisse, avoir confiance qu'en nous seuls.* Sous peine de périr, il faut s'efforcer de s'entendre sur quelques points. Les prohibitions allemandes relativement aux Universités de Berne et de Zurich, sont folles. Quant aux Décrets émis depuis 1834 par la Diète germanique, ils annoncent le sort qui nous attendrait, si nous cessions d'être Suisses.

J'ai remis à notre Société l'une des 2 brochures que vous m'avez adressées.

Ne m'oubliez pas ; conservez-moi toujours votre amitié. Recevez tous mes vœux, ainsi que les assurances de ma haute considération et de mon cordial attachement.

*Votre très-humble et très obéissant serv. et Ami,*

F.-C. DE LA HARPE.

---

ERRATUM. — Lire *sud-ouest* au lieu de *nord-ouest* à l'avant-dernière ligne de la page 239, 8<sup>e</sup> livraison (*L'Archéologie romaine dans le territoire de Vidy*).